

La refondation de l'école primaire et l'éducation prioritaire

Nancy le 19 mai 2015

Philippe Claus

Inspecteur général de l'éducation nationale

**La scolarisation des enfants
de moins de trois ans
un premier bilan**

L'inscription et l'admission

- Les critères usuels sont en général employés : domicile, âge (les plus âgés d'abord), propreté (souvent).
- Des dispositifs pour atteindre les moins favorisés
 - Classes passerelle à partir d'un cadre conventionnel ancien : critères (langue, séparation, socialisation, isolement,..)
 - Projets partenariaux construits avec PMI et services sociaux, CAF, politique ville
 - Suivi de sortie de crèche
- Une admission à dates définies (deux ou trois rentrées), rarement après la rentrée de janvier
- La propreté reste une préoccupation même pour des classes spécifiques

Une qualité d'accueil et de scolarisation liée aux compétences des collectivités

- De meilleures conditions matérielles (créations)
 - Locaux : des demandes... qui ont dû s'adapter
 - Matériels : des guides parfois très pédagogiques, des coûts de fournitures, de fonctionnement ou de mobilier
 - Des coûts d'implantation qui peuvent être conséquents

Une qualité d'accueil et de scolarisation liée aux compétences des collectivités

- Des emplois d'Atsem :
 - Des fonctions bien identifiées :
 - ménage aussi mais essentiellement éducation et aide pédagogique ;
 - des conceptions différentes mais des relations fortes avec les enfants.
 - Un rôle essentiel dans la classe pour les moins de trois ans (nota. groupes), peu identifié dans les inspections.

Une qualité d'accueil et de scolarisation liée aux compétences des collectivités

- Un temps méridien bien organisé permet d'assurer rapidement une fréquentation l'après-midi
- Le mi-temps est une pratique fréquente
- Des élus satisfaits et interrogatifs (stabilité politique et pédagogique souhaitées), à associer pleinement dès l'origine

Des partenariats avec la petite enfance

- Principaux partenaires : PMI-CAF et crèches ou haltes garderies
- Organisations très dépendantes des contextes locaux et des relations interpersonnelles
- Une méfiance, mais des relations construites pour les classes passerelle et quelques autres situations

Les parents : des avis et des attentes

- Une réelle satisfaction
 - Répondre à un souhait de socialisation
 - Des progrès nets dans les apprentissages :
 - Autonomie (propreté, repas, habillage, espace/temps)
 - Langage
 - Élargissement des centres d'intérêt
 - Préparation aux apprentissages futurs
 - Une vie familiale plus facile
 - « Libération » si pas de critère de propreté
 - Impact sur budgets
 - Accès à une vie sociale plus ouverte pour les parents eux-mêmes
- Des attentes fortes

Des parents mieux pris en compte : horaires

- Des aménagements horaires :
 - des fréquentations inférieures à la demi-journée dans quelques cas de séparation difficile ;
 - dans quelques classes, des horaires échelonnés d'entrée et de sortie (jusqu' à 45 mn le matin, 30 mn le soir) ;
 - plus rarement, la possibilité de revenir après un temps de sieste à la maison,
- Rentrée échelonnée : un équilibre entre fonctionnement de la classe et intérêt

Des parents mieux pris en compte : participation

- Participation au fonctionnement de la classe :
 - parfois une quasi-exigence (classes passerelle)
 - une perspective d'association à des activités
 - Accompagnement à la parentalité (« café des parents », séances spécifiques avec partenaires).

Des activités bien identifiées

- Les rapports mettent en évidence trois types de moments dans l'observation :
 - Les rituels, les ateliers ou temps consacrés au langage, les temps de motricité : entre le modèle de la découverte et celui de l'atelier en file indienne
- Une omniprésence de l'acquisition du langage, entre temps organisés / accompagnement action
- Peu de situations en extérieur
- Le terme de « jeu » n'apparaît que très rarement

Des activités à rendre plus formatrices

- Des activités pédagogiques peu décrites, une efficacité qui repose sur le détail d'attitudes
- Deux axes de progrès
 - Privilégier les situations et processus, éviter la tentation du résultat immédiat.
 - Avoir des objectifs globaux tout en étant réceptif aux apports des enfants.
 - Bien traduire l'idée de progressivité pour ne pas appauvrir (puzzle, répertoire enfants)
 - Apprendre à observer les progrès des enfants (éviter les niveaux de réussite d'une activité)
 - Acquérir des gestes professionnels adaptés aux tout petits :
 - raconter **vraiment** une histoire,
 - accepter une labilité de l'attention, des traces et actions imparfaites et laisser faire soi-même,
 - parler clairement avec chaque enfant, se mettre à sa hauteur, reformuler, entretenir un (bref) dialogue,
 - s'installer au coin jeu avec les enfants, activités motrices ...

Une formation et un accompagnement effectifs

- Des projets de classe à construire ; parfois faits par l'ensemble des adultes de la classe.
- Des formations en partie communes avec les Atsem très appréciées
- Des groupes d'échanges de pratiques professionnelles se sont formés (aussi des blogs)
- Des groupes de suivi institués avec les partenaires dans certains dispositifs
- Des inspecteurs maternelle mobilisés
- Des équipes de circonscription qui doivent être attentives à la spécificité des 2-3 ans

Dialogue avec les communes

- Recherche d'organisations horaires adaptées pour favoriser la fréquentation l'après-midi ; aménagements sur la journée demandent un travail étroit avec élus, services commune, école et les parents.
- Modalités permettant de choisir les enfants bénéficiaires en relation avec les services sociaux et la protection maternelle et infantile à promouvoir
- Pratique des cahiers des charges pour assurer une bonne qualité des structures nouvelles à développer
- Inspecteurs de circonscription ont à occuper toute leur place dans le dialogue avec les communes ; accompagnement par les inspecteurs chargés de la maternelle à poursuivre.

Pédagogie, formation, accompagnement

- Projets de classes à réaliser effectivement et à accompagner attentivement.
- Donner toute leur place aux parents
- Futurs programmes : des indications spécifiques pour les moins de trois ans et des fiches d'accompagnement pour faciliter le travail des équipes de circonscription.
- Formations avec enseignants et ATSEM à poursuivre.
- Compétences de formation et références de pratiques professionnelles positives à constituer dans les départements.
- Option spécifique du CAFIPEMF pour l'école maternelle pourrait être envisagée.

Le dispositif plus de maîtres que de classes

- Un bilan quantitatif appréciable, mais un lien avec l'éducation prioritaire très variable
- Des avancées pédagogiques qui devraient être partagées

Les leçons des recherches et expériences antérieures

- La question de l'évaluation
- Réduire la taille des classes
- La co-intervention interrogée

Prévenir la difficulté scolaire par :

- Une organisation des séances et des séquences adaptées
- Formalisation du travail en équipe
- Qualité pédagogique et didactique
- Évaluation
- Mise en œuvre d'un projet (échanges et rôle du directeur)

Quelques recommandations

- Rendre le dispositif plus lisible par un pilotage coordonné des différents échelons
- considérer la GRH comme un outil majeur pour la réussite du dispositif
- Accompagner les équipes

**Enseigner les sciences
sociales en éducation
prioritaire Pourquoi?
Comment?**

Pourquoi enseigner à l'école primaire des humanités contemporaines?

- Toutes les disciplines contribuent à l'acquisition d'une culture générale fondamentale et la nourrissent d'apports singuliers, mais les disciplines qui relèvent du champ des humanités (lettres, arts, langues vivantes, langues et cultures de l'antiquité, sciences humaines et sociales) s'appuient sur des objets et des démarches spécifiques, qui mobilisent des facultés différentes de celles que développent les disciplines scientifiques. Les disciplines scientifiques relevant pour l'essentiel du régime de la preuve (s'appuyant sur la compétence de démonstration) quand les disciplines des humanités ont en commun de cultiver un rapport d'interprétation aux œuvres, aux textes et aux documents (développant plutôt une compétence d'argumentation).
- L'accès à la culture est le plus important des facteurs de ségrégation scolaire.

Culture et enseignement primaire: un choix éducatif majeur

Article 13 de la loi du 8 juillet 2013

- « La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. Les éléments de ce socle commun et les modalités de son acquisition progressive sont fixés par décret, après avis du Conseil supérieur des programmes. »

La culture humaniste dans le socle commun et les programmes actuels

- Acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques.
- Former la personne et le citoyen en ouvrant l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts.
- Curiosité, sens de l'observation et esprit critique.
- Rencontre sensible et raisonnée avec des œuvres

Un exemple: l'histoire, une discipline fondatrice de l'école de la République et de la formation civique



**L'enseignement de l'histoire
entre la formation du citoyen,
le devoir de mémoire, la
commémoration et les
exigences d'une science
humaine**

Un retour aux sources toujours utile: Ernest
Lavis

Des évolutions souhaitables

- Des repères pour objectifs
- Les limites de l'usage des documents
- La place du récit et de l'exposé du maître
- Les liens avec la maîtrise de la langue et les autres humanités

La question des repères

- Un exemple 52 avant JC:

Un repère pour la construction d'une culture commune

Deux « témoignages »

- **César** écrit : *« César ordonne que les armes soient rendues, que les chefs soient conduits à lui. Lui-même s'assied dans le retranchement, devant le camp. Les chefs y sont conduits. Vercingétorix se rend. Les Héduens et les Arvernes furent mis en part, pour le cas où il pourrait, grâce à eux, reprendre des villes. Les autres captifs sont distribués à toute l'armée comme butin, à raison d'un prisonnier par personne ».*
- Jules César de 101 à 44 avant ère chrétienne.
- **Plutarque** (Vie de César) : *« Les assiégés, après s'être donné bien du mal à eux-mêmes et en avoir donné beaucoup à César, finirent par se rendre. Vercingétorix, qui avait été l'âme de toute cette guerre, fit parer son cheval, prit ses plus belles armes et sortit ainsi de la ville. Puis, après avoir fait caracoler son cheval autour de César, qui était assis, il mit pied à terre, jeta toutes ses armes et alla s'asseoir aux pieds de César où il se tint en silence, jusqu'au moment où César le remit à ses gardes en vue de son triomphe ».*
- Plutarque vers 46/49 à vers 125 ère chrétienne.



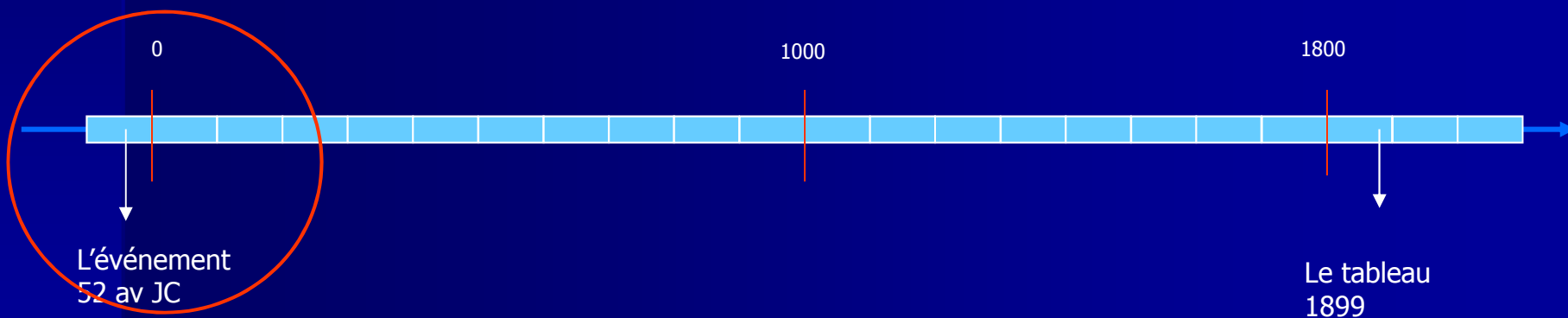
Lionel Royer, peintre d'histoire (1852 – 1926)
Vercingétorix jette ses armes aux pieds de César, 1899,
huile sur toile (321cm x 482 cm), Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay.



Les faits :

52 avant ère chrétienne : la reddition.

Vercingétorix se rend à César et sera assassiné en prison en 46. Cette défaite accélère la progression romaine : César se rend maître de la Gaule dans les mois qui suivent cette victoire.



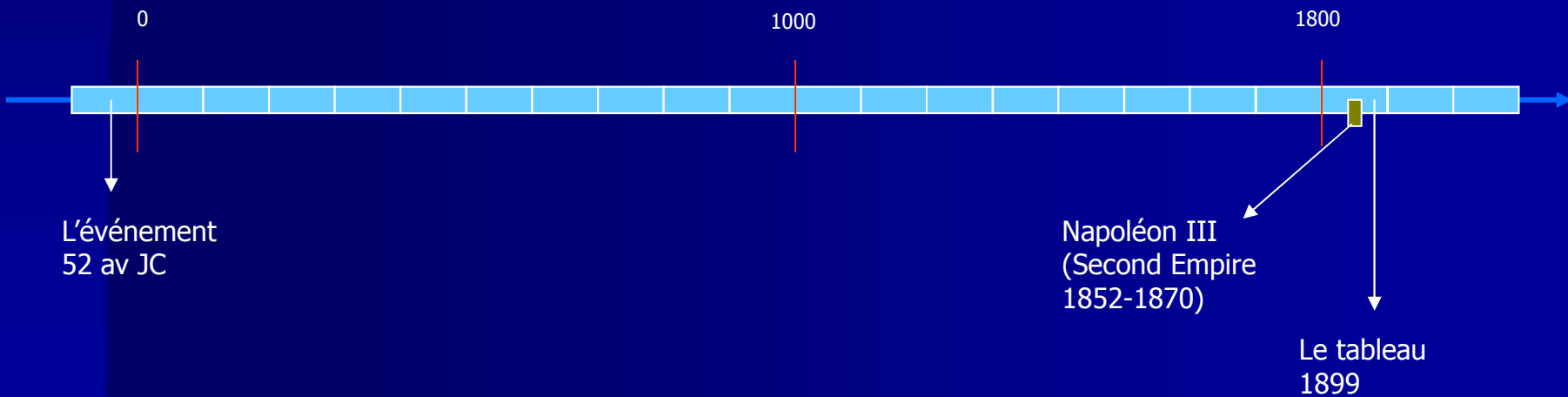


D'un destin pathétique...

Le romantisme, fin du XVIIIème siècle, aime les destins pathétiques.

... au héros national.

Le Second Empire, avec Napoléon III, vulgarisera celui qui est devenu un héros national. Vercingétorix apparaît comme le créateur et le défenseur de la Patrie. Symbole de la résistance à l'envahisseur.



La place du récit

- Un récit explicatif, argumentatif et interprétatif
- Un récit qui s'appuie sur des sources
- Un récit qui assume sa part de fictionnelle

Merci de votre attention

- Vos questions...